

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°96-328 du 06 Août 1996

portant nomination de Monsieur Romuald  
Didier SACRAMENTO en qualité de Direc-  
teur Départemental de l'Environnement,  
de l'Habitat et de l'Urbanisme de  
l'Ouémé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la  
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle  
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars  
1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du  
Gouvernement ;

VU le Décret N°94-267 du 12 Août 1994 portant attributions, organi-  
sation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de  
l'Habitat et de l'Urbanisme ;

SUR proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de  
l'Urbanisme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Juillet 1996 ;

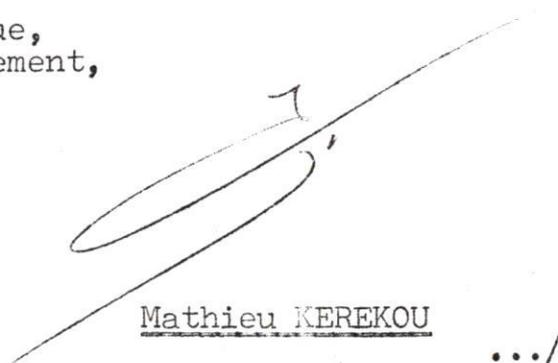
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Romuald Didier SACRAMENTO est nommé Directeur  
Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme de  
l'OUEME.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions anté-  
rieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de  
fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où  
besoin sera.-

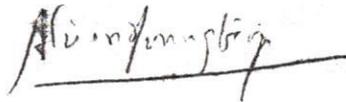
Fait à COTONOU, le 06 Août 1996

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Mathieu KEREKOU

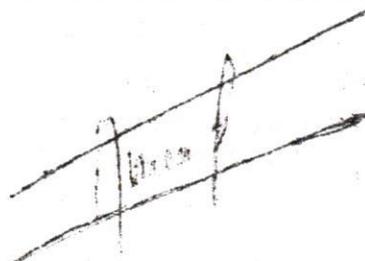
.../...

Le Premier Ministre, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et des Relations avec les  
Institutions,



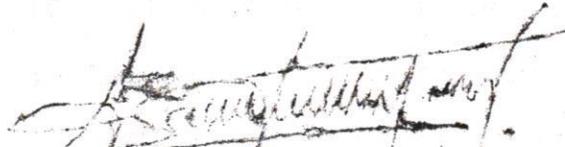
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



Sahidou DANGO-NADEY

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MEHU 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-  
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTE-  
ressé 1 JO 1.-